ouest france

MARS 2019

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Qui a volé le sanglier et les marcassins ?

Ils étaient sur le rond-point de la route du May depuis mai 2015.

Pour rappeler que le sanglier figure sur le blason de la commune, l'animal, accompagné de trois marcassins, avait pris place sur le rond-point de la route du May-sur-Evre depuis mai 2015. Sculptés par l'entreprise locale Jean Denis, ils avaient été scellés sur le rond-point. Les employés de la commune ont eu la désagréable surprise de constater la disparition des quatre mammifères, le 18 février dernier.

Le montant du préjudice s'élève à 372,20 €. Le maire a déposé une plainte auprès de la gendarmerie.

ouest france

4 mars 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une semaine sans écran fournie

La 4e édition de la Semaine sans écran, organisée par l'école privée Saint-Charles et l'école publique des Bois, en partenariat avec le CSI, est lancée.

Le lancement de la 4e édition de la semaine sans écran (voir Courrier de l'Ouest du 25 février), organisée par l'école privée Saint-Charles et l'école publique des Bois, en partenariat avec le Centre social intercommunal (CSI) Ocsigène, aura lieu vendredi prochain 8 mars, dans la salle de la Prairie, à partir de 18 h 30. Gratuite et ouverte à tous, la soirée sera animée par un Flash Mob organisé par l'école Saint-Charles. Elle sera agrémentée par une exposition d'arts visuels réalisée par les élèves de l'école des Bois. Le programme de la semaine sera bien fourni.

Samedi, à l'initiative des parents d'élèves de l'école Saint-Charles, l'Apel du jeu battra son plein, salle de la Prairie, de 14 heures à 20 heures. Toutes les manifestations de la semaine sont gratuites et ouvertes à tous.

Un espace motricité pour les plus petits

Samedi 9 mars : A l'initiative des parents d'élèves de l'école Saint-Charles, la 4e édition de l'Apel du jeu battra son plein, salle de la Prairie, de 14 heures à 20 heures. Un important panel de jeux de société permettra de jouer en famille.

Le Relais assistantes maternelles (RAM) du CSI animera un espace motricité pour les plus petits. Nicolas Henneton, créateur de jeux de société sera présent.

Dimanche 10 mars : Après-midi Zen, organisé par les parents d'élèves de l'école des Bois dans la salle du restaurant scolaire, de 14 heures à 17 h 30. Un bar à thé, « détox et détente », sera à la disposition des visiteurs... L'association « Happy Nous » proposera l'auto-massage, l'apprentissage de la respiration, la relaxation et des massages en duo parents-enfants. Sylvie professeur de yoga initiera aux techniques de la discipline (à partir de 3 ans). Un après-midi plein de zénitude est garanti

Mardi 12 mars : En présence de Coralie Raynaud, psychologue clinicienne, *« apprendre à gérer ensemble l'utilisation des écrans »*, fera l'objet d'une conférence qui se tiendra salle de la Prairie, à 20 h 30.

Jeudi 14 mars : A partir de 17 heures, au CSI, des professionnels de la Maison départementale des solidarités proposent une soirée échange et jeux sur la pratique des écrans au sein de la famille.

Exposition à la Maison de l'enfance

L'association Enfance loisirs animation s'associe à la semaine sans écran. Tous les jours du 10 au 15 mars. Sur le thème, les écrans et leur impact sur les enfants, la Maison de l'enfance présente une exposition réalisée par la Maison départementale des solidarités.

Dans le cadre des temps périscolaires, les enfants vont s'initier à la création d'une œuvre collective autour du fil (macramé, tissage, string et art du tricotin). *« L'idée est de donner les bases aux enfants pour leur permettre de terminer les travaux à la maison. Le temps consacré au bricolage leur permettra de leur éviter d'être devant des écrans »*, précise une encadrante. Une fois terminées, les œuvres seront rassemblées pour constituer une fresque qui sera exposée à la Maison de l'enfance.

Le Courrier de l'ouest

6 mars 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

C'est parti pour une semaine sans écran

Les élèves de l'école privée Saint-Charles ont mis en scène, au travers d'un flash-mob, des exemples d'occupations (lecture, cuisine, sport, sortie dans la nature…) qui vont venir se substituer à l'utilisation des écrans.

Le lancement de la 4e édition de la semaine sans écran, organisée par les deux écoles, en partenariat avec le Centre social intercommunal Ocsigène, a eu pour cadre la salle de la Prairie, vendredi.

Les enfants de l'école publique des Bois ont exposé une partie des dessins qu'ils ont réalisés sur le thème du cirque. *« L'exposition de l'intégralité des dessins sera visible dans les parties communes de la maternelle et de l'école primaire du 11 au 15 mars. Les parents pourront déambuler pour la contempler après la sortie de l'école »*, précise Servane Allain, la directrice.

Les élèves de l'école privée Saint-Charles ont mis en scène, au travers d'un flash-mob, des exemples d'occupations (lecture, cuisine, sport, sortie dans la nature…) qui vont venir se substituer à l'utilisation des écrans.

Sophie, maman de deux enfants de 7 et 10 ans, est bien décidée à jouer le jeu au maximum. *« Fort de l'expérience de l'an dernier, nous allons relever de nouveau le défi sans problème. En général, dans la période qui suit, on constate une réduction de l'envie de se poser devant un écran. Tout au long de l'année, nous nous efforçons de privilégier les jeux de société et les sorties en famille »*.

Outre les animations ouvertes au public prévues pendant la semaine (voir Courrier de l'Ouest du 6 mars), des temps forts sont programmés au sein des deux écoles

Le Courrier de l'ouest

11 mars 2019

Semaine sans écran, c'est parti et bien parti !

Saint-Léger-sous-Cholet — Accompagnées par le centre social, les deux écoles relèvent le défi sans écran. Elles invitent les Saint-Légeois, toutes générations confondues, à les suivre.

La mobilisation

Après avoir simulé le dépôt des tablettes dans une corbeille, les élèves de l'école Saint-Charles lancent un flash mob personnalisé.

Le top départ de la semaine sans écran a été donné vendredi, à la salle de la Prairie. Les enfants miment des idées d'occupations pour lâcher les écrans. Comme celles reprises sur des ateliers durant la semaine à l'école, comme la cuisine, le sport, la danse, la lecture, la nature, etc.

Pour sa part, l'école publique exposait une partie des productions art visuel de ses élèves. L'ensemble des dessins et autres pliages seront visibles durant la semaine dans toutes les parties communes de l'école.

Des animations toute la semaine

« On est parti avec un objectif : pas d'écran du tout. On va faire d'avantage d'activités, de jeux tous les quatre », assure Sophie, maman d'Alice 10 ans et Esteban 7 ans.

« L'an dernier ça a tenu une semaine sans difficulté pour l'aînée, ça a été plus compliqué pour Esteban. Mais, ils continuent de réduire, après cette expérience, et ça se prolonge assez longtemps », confie la maman dont les enfants regardent peu la télé.

Guillaume, papa de Zoëlie 4 ans, reconnaît, lui **« que c'est plus facile avec de jeunes enfants »**.

Le jeu, justement, a remplacé toutes formes d'écrans samedi. Avec 420 visiteurs, plus de 150 jeux testés (sur 240) et une zone motricité appréciée avec de nombreux enfants à déambuler. *L'Apel du jeu* organisé par l'asso de parents d'élèves de Saint-Charles a touché **« un large public venu en famille bien au-delà des parents de Saint-Charles »**, souligne Laëtitia Blanchard, présidente de l'Apel. Même satisfaction du côté des parents d'élèves de l'école des Bois, dimanche, pour les ateliers Zen mêlant yoga, auto-massage, relaxation, etc. **« On est complet »**, indique Virginie Malécot. Les animations se poursuivront toute la semaine dans les deux écoles où les enseignantes sont très investies. Il faut aussi compter avec une conférence ouverte à tous (mardi 12, salle de la Prairie) pour apprendre à gérer les écrans sans complètement les interdire. Elle sera animée par Coralie Raynaud, psychologue. Sans oublier l'exposition *Impact des écrans sur les enfants* réalisée par la maison départementale des solidarités, présentée au centre social où une soirée jeu est également proposée jeudi 14 mars.

Occupation toute trouvée pour les petits de Saint-Charles qui miment un atelier cuisine, l'une des activités qui auront lieu dans les deux écoles.

(Crédit photo : Ouest-France)

ouest france

11 mars 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Thème de l'année, le cirque est entré à l'école

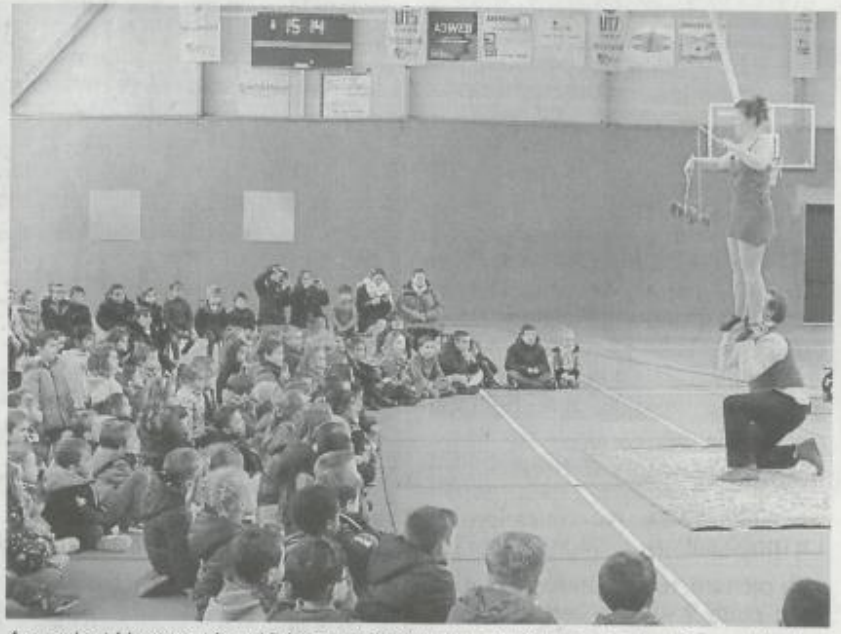

Anouck et Hugo ont jonglé avec un diabolo sur des figures acrobatiques, le tout avec humour et clowneries pour le plus grand plaisir du jeune public très réceptif. Hugo a aussi fait de l'acroésie, un mix entre acrobatie et poésie, qui les a bien fait rire !

| Crédit photo : Ouest-France

L'école publique des Bois a fait du cirque son thème de l'année. Depuis la rentrée, les élèves de tous niveaux en explorent les diverses facettes, lors d'ateliers avec des intervenants. Des exercices sont également travaillés avec les institutrices, avec l'objectif de produire un petit spectacle en juin.

Pour concrétiser toutes les approches possibles du cirque, les écoliers ont eu la chance de suivre deux spectacles, mardi. Une représentation dans la pure tradition des chapiteaux avec le cirque Médrano, à Cholet. Puis, à l'école, ils ont enchaîné avec le spectacle *T'emmêle pas*, de la compagnie du Fil à retordre.

Dans un tout autre genre, Anouck et Hugo les ont embarqués dans un show aux accents burlesques, rythmé par des portés acrobatiques et un diabolo, les deux souvent conjugués, où se mêlent aussi clowneries et jonglages.

Ils se placent « **dans le cirque moderne sorti du chapiteau et des paillettes, pour se rapprocher de la danse, du théâtre et de la musique. C'est notre manière de s'infuser avec d'autres arts** ». Leur objectif était de montrer aux enfants tout ce que l'on peut faire avec les techniques acquises, et notamment un spectacle. Des enfants conquis !

ouest france

16 mars 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une journée consacrée aux arts du cirque

La journée de mardi a été entièrement co nsacrée au cirque à l'école publique des Bois, qui travaille cette année sur ce thème. Les enfants ont pu comparer le spectacle traditionnel du cirque Médrano à Cholet le matin et la représentation de nouveau cirque de la compagnie du Fil à retordre à la salle des sports de la rue de la Vendée l'après-midi.

« *L'idée est de montrer aux enfants le type de spectacle que l'on peut mettre en scène une fois les techniques acquises* », confient les deux artistes, Annouck Wroblowski et Hugo Vanet, avant d'ajouter : « *Nous nous inscrivons dans le courant du nouveau cirque. Nous abandonnons le chapiteau, le dressage et les paillettes pour nous rapprocher du théâtre, de la danse et de la musique* ». Tout semble facile pour le duo. Même s'il donne parfois l'impression de quelques discordes, il fait avant tout preuve d'une parfaite complicité pendant les 50 minutes d'un spectacle empli d'humour, de poésie et d'acrobatie. « *C'est ce que l'on appelle l'accropoésie* », lance, à un moment de la prestation, Hugo qui accomplit au même titre que sa complice de remarquables prouesses au diabolo. « *Les deux artistes ont offert un spectacle un peu décalé par rapport à celui du matin. Ils ont su, par leur simplicité et leur talent, mettre en exergue une superbe connivence avec le public* », souligne Servane Allain, directrice de l'école des Bois.

Le duo fait preuve d'une belle complicité pendant les 50 minutes du spectacle.

Les enfants ont été totalement captivés pendant l'intégralité de la représentation. Il ne leur reste plus qu'à s'inspirer du talent des deux artistes pour, à leur tour, devenir acteurs lors de la fête de l'école. Entièrement consacrée aux arts du cirque, elle se déroulera samedi 29 juin.

Le Courrier de l'ouest

16 mars 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

L'école des Bois invite les parents à une déambulation artistique

Les dessins et les sculptures ont tous été réalisés par les élèves.

Depuis le 11 mars, le hall d'accueil des classes maternelles, celui des classes primaires et les couloirs de l'école des Bois se sont transformés en galerie d'art. Le point de départ de l'exposition a coïncidé avec la Semaine sans écran.

Apposées sur les murs, suspendues au plafond ou posées sur les tables, les œuvres, des dessins aux couleurs chatoyantes et des sculptures aux contours étonnants, ont toutes été réalisées par les élèves. « *En s'inspirant du thème de l'année, le cirque, et en respectant des contraintes plastiques, pliage et dépliage, chaque classe s'est approprié le thème à sa façon* », explique Servane Allain, la directrice. Pour réserver un effet de surprise aux enfants, les enseignants n'ont pas hésité à prendre sur leur temps libre pour installer l'exposition dès la sortie des classes du vendredi 8 mars. Les élèves ont poussé des « Oh » et des « Ah » d'admiration en découvrant leurs chefs-d'œuvre exposés aux regards de tous. « *L'idée est de faire rentrer les parents à l'école pour leur proposer une déambulation artistique* », précise Servane Allain. Cerise sur le gâteau pour les élèves de maternelle, la décoration des portes des classes leur donne l'impression d'entrer sous un chapiteau.

Le Courrier de l'ouest

18 mars 2019

Basket, l'appel du président entendu

Saint-Léger-sous-Cholet — Avec 180 licenciés à la rentrée et 19 équipes, l'ESSL basket a du potentiel, mais, a aussi besoin de bénévoles. L'appel a été entendu.

Il aura fallu une assemblée générale extraordinaire pour que l'appel du bureau du basket soit entendu.

Yannis Blaiteau, président de l'ESSL basket, ne cachait pas son inquiétude depuis près d'un an par rapport à l'engagement bénévole au sein du bureau, attendu déjà sur la dernière assemblée.

Vendredi, avec son bureau, il a provoqué une réunion pour alerter les adhérents et leurs familles. Rappelant que sept des douze personnes, actuellement présentes dans le bureau, quittaient leur poste à la rentrée.

Grande participation pour l'assemblée générale extraordinaire du basket suivie par une cinquantaine de personnes. Quelques bonnes volontés ont entendu l'appel du bureau en quête de bénévoles.

(Ouest-France photo : Ouest-France)

Redynamiser le club

« Pour ma part, je m'engage encore une saison mais ce sera la dernière, et je suis prêt à accompagner un volontaire en tuilage cette année, a confié le président. **Nous aurons 180 licenciés à la rentrée et 19 équipes à faire tourner, je sais que vous êtes très sollicités mais nous avons besoin de vous pour faire fonctionner le club »**, a-t-il ensuite souligné, énumérant les postes où le manque de bras risque d'être important.

À savoir une deuxième secrétaire à l'administratif où les formalités sont importantes. **« Patricia a besoin d'un binôme pour les licences et la gestion de la caisse. »** Il manque également un trésorier et la commission événementielle a aussi besoin d'être renforcée. Idem pour l'approvisionnement et la tenue du bar. **« Le tournoi jeunes et le concours de palets n'auront pas lieu cette année faute de candidats pour les gérer. L'ensemble des manifestations organisées pour faire vivre le club représentent pourtant 6 000 € par an »**, rapporte Yannis.

Le club a un bon potentiel joueurs avec cependant quelques trous dans certaines catégories. Surtout sur le secteur féminin (U 11 à U 15) et chez les U15 garçons. Il envisage, par conséquent, de se rapprocher d'autres clubs. **« On a une piste avec Cholet basket, il y a également Bégrolles-en-Mauges et Le May-sur-Èvre pour résoudre nos problèmes d'effectifs. »**

En créant éventuellement un centre territorial communautaire (CTC). **« Tous les joueurs gardent leur identité club, c'est une entente où ils jouent avec d'autres clubs »**, précise le président. Concernant la commission technique, Déborah, qui encadre déjà les jeunes, va succéder à Alexandre Chauvet. Il faudra également faire vivre les commissions mécénat (recherche de partenaires financiers) et communication (site internet et réseaux sociaux). **« Plein de petites missions à partager en intégrant le bureau, sinon ça risque d'être compliqué »**, souligne le club.

Au final, parmi la cinquantaine de personnes présentes, Alan Courtay et Dimitri Rousselot se sont portés volontaires pour la communication, Jean-Yves Méniau pour l'approvisionnement du bar, Sébastien Brémont et Olivier Jouet pour la partie événements et Yann Bourset pour la trésorerie.

À noter sur le plan sportif, les filles (équipes 2) sont en quart de finale du challenge de l'Anjou contre La Ménitré à Yzernay, le samedi 30 mars. Les seniors 1 jouent en demi-finale de la coupe des Pays de La Loire, le samedi 20 avril (contre une équipe tirée au sort fin mars).

ouest france

19 mars 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Déambulation artistique à l'école des Bois

Les élèves sont ravis de montrer leur travail exposé dans toute l'école.

(Crédit photo : Ouest-France)

« On a souhaité faire entrer les parents dans l'école dans une déambulation artistique », explique Servane Alain, directrice de l'école des Bois. Toutes les parties communes y ont été habillées des travaux en art visuels réalisés par l'ensemble des élèves. **« Tous les travaux, des plus petits aux plus grands, sont mélangés de manière à ce que les parents passent partout. »** Outre la peinture et le collage, les productions déclinées autour du cirque exploitent le plier, déplier, l'origami et la sculpture. Elles s'affichent aux murs, suspendues ou posées. **« On a eu de très bons retours des parents »,** rapporte la directrice. Les enfants eux-mêmes ont été surpris en découvrant leur travail exposé dans toute l'école. Les entrées de classe de la maternelle ont même été transformées en entrée de cirque. Il est vrai que le sujet est exploité sous toutes ses formes comme thème d'année.

ouest france

20 mars 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Basket-ball : l'appel du président a été entendu

Vendredi dernier, le président de l'ESSL basket, Yannis Blaiteau, et l'équipe qui l'entoure ont convoqué les joueurs et les parents en assemblée générale extraordinaire. Le club est confronté à un nombre de départ important au sein du bureau, en fin de saison et à quelques soucis d'effectifs dans certaines catégories de jeunes.

Près de 60 personnes ont répondu à l'invitation. « *Je sais que vous êtes tous sollicités pour être correspondant d'équipe, pour accompagner les jeunes lors des déplacements... Mais l'avenir du club ne s'arrête pas seulement à cela* » exprime d'emblée Yannis Blaiteau avant de poursuivre : « *Cette année sept membres du bureau souhaitent arrêter leur fonction en fin de saison. Nous resterons cinq pour conduire la destinée d'un club qui compte un peu plus de 180 licenciés, ce n'est pas jouable* ».

L'appel, jusqu'ici resté sans suite, a cette fois été entendu. Allan Courtay, Jean-Yves Mérieau, Dimitri Rousselot, Yann Bourget, Sébastien Brémond, Olivier Jouet et Déborah Guichon, ont manifesté leur intention de figurer parmi les candidats à l'élection qui se déroulera lors de l'assemblée générale.

Le second point abordé a été celui des difficultés à composer des équipes féminines dans les catégories U11, U13 et U15. Le même problème risque de survenir chez les U13 garçons. Des discussions sont en cours avec des clubs voisins pour envisager un projet de type Coopération Territoriale de Clubs (CTC). « *Les joueurs évoluent sous un même maillot tout en restant rattachés à leurs clubs respectifs* », précise le président.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'ESSL.

Sur un plan sportif, la saison se déroule bien chez les féminines. L'équipe de seniors 2 disputera un quart de finale de challenge de l'Anjou à Yzernay le 30 mars à 15 heures. Elle sera opposée au club de La Ménitré. L'équipe des seniors 1 attend le tirage au sort pour connaître son adversaire en demi-finale de coupe des Pays de la Loire.

Le Courrier de l'ouest

21 mars 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Conseil municipal : le budget primitif 2019 dans le détail

Vendredi, la séance du conseil municipal a été essentiellement consacrée au vote du budget 2019.

Compte administratif 2018. En fonctionnement, l'excédent 2018 est de 458 201,10 €. Avec le report 2017 de 964 725,49 €, l'excédent est de 1 422 926,59 €. En investissement, l'excédent 2018 est de 26 950,40 €. Avec le report 2017 de 96 724,06, l'excédent est de 123 674,46 €. En tenant compte du reste à réaliser de 238 428 € en section investissement, le déficit d'investissement s'élève à 114 753,54 €. Sur l'ensemble des deux sections, le résultat est de 1 308 173,05. Cette somme est reportée au budget de fonctionnement 2019.

Budget primitif 2019. En fonctionnement, les recettes s'élèvent à 3 512 452 €, dont 1 570 892 € d'impôts et taxes, 326 656 € de dotations, subventions et participations et 1 308 173,05 € de report de fonctionnement 2018. Les dépenses s'élèvent à 3 512 452 €, dont 712 184 € en charges à caractère général, 931 756 € de charges de personnel, 285 413 € en services extérieurs et 353 290 € en autres charges de gestion courantes. « *Les charges à caractère général ont été augmentées de plus de 20 % pour éviter les surprises de l'an dernier. La commune dispose de nombreux bâtiments qui engendrent des dépenses de fonctionnement* », précise Jean-Paul Olivarès.

En investissement, les recettes s'élèvent à 1 731 897 €, dont 144 253 € en dotations, fonds divers et réserves et 1 415 132 € de virement de la section de fonctionnement. Les dépenses s'élèvent à 1 731 897 €, dont 610 444 € pour les bâtiments, 134 216 € en remboursement d'emprunts, 155 043 € en travaux divers et 667 183,11 € en prévision des investissements futurs.

Subvention comité des fêtes. Les associations avaient été invitées à présenter leur demande de subvention pour que le conseil municipal du 22 février puisse se prononcer. Le comité des fêtes a fait la démarche courant mars. « *Nous n'avons pas pris en compte la demande de matériels. L'association a demandé 200 €. Du fait du retard dans le dépôt du dossier, il est proposé de lui accorder, à titre exceptionnel, 160 €* », explique Jean-Pierre Joselon. Accord.

Le Courrier de l'ouest

26 mars 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Davantage de Saint-Légeois au ping-pong loisir

11 des 63 adhérents ont plus de 80 ans. Parmi eux, Auguste Plessy, Jean-Claude Pineau, Jean-Marie Danto, Jean Chollet, Yves Beaumont et Maurice Durand étaient présents, jeudi. Au premier plan, le bureau présidé par Bernard Audusseau.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Fort de 63 adhérents, le club ping-pong loisir est ravi de voir grossir sa part de Saint-Légeois, aujourd'hui au nombre de 17 personnes. Ils sont entre 30 et 55 pongistes à chaque rencontre amicale des mardi et jeudi après-midi. Ils organisent également deux tournois internes, l'un en mars et l'autre en mai, ce dernier étant suivi d'un après-midi pétanque.

Le club compte onze adhérents de plus de 80 ans. Parmi eux, Auguste Plessy, cofondateur avec son frère Claude de la Stella-La Romagne, en 1968. Il joue à Saint-Léger depuis 26 ans. **« Je venais faire le petit marché de Saint-Léger, le jeudi, qui ne débutait qu'à 15 h, et je venais jouer ici avant »,** se souvient-il. Le plus âgé, Jean Berti, de Maulévrier, aura 88 ans cette année.

Certains joueurs ont connu leurs heures de gloire en compétition. Tous prolongent cette période en s'adonnant désormais à cette activité qui fait garder bon pied bon œil !

ouest france

26 mars 2019

600 000 € pour agrandir la maison de l'enfance

Saint-Léger-sous-Cholet — Vendredi, le conseil municipal a été principalement consacré aux finances, avec les comptes administratif et de gestion, ainsi que le budget 2019.

Les élus ont ainsi voté le budget administratif et approuvé le compte de gestion 2018, dont les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 392 726 €, et les dépenses à 1 934 525 €. En investissement, les recettes sont de 520 266 €, et les dépenses de 493 315 €. Le montant des restes à réaliser est, quant à lui, de 238 428 €.

932 000 € pour le personnel

Ces chiffres sont pris en compte dans le montage du budget primitif 2019, voté ensuite par les élus. Il s'équilibre à 3 515 452 € en fonctionnement, et à 1 731 897 € en investissement. En dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général (712 184 €) ont augmenté de 20 %.

« Nous sommes dans une commune qui a beaucoup de bâtiments, d'où un montant important en dépenses de fonctionnement qui sont en réalité de l'investissement », précise le maire Jean-Paul Olivarès.

On retiendra, pour les plus gros postes : 390 961 € en achats et variations de postes (matériels, équipements et travaux, mobilier école, eau, électricité, gaz, carburant, petits équipements, restaurant scolaire, etc.) ; 285 413 € de services extérieurs (contrats et prestations d'entreprises) ; 157 263 € en entretien de bâtiments ; 931 756 € en charges de personnel qui, même en légère baisse, restent une part importante de ce budget ; enfin, 353 290 € de charges courantes.

Les recettes proviennent essentiellement des impôts et taxes. Soit 1 570 892 €, dont 1 033 500 € des taxes foncières et d'habitation. Les dotations et subventions représentent 326 656 €.

Réserve pour travaux futurs

Côté investissements, les dépenses engagées ou obligatoires s'élèvent à 909 670 €, dont 600 000 € destinés à la maison de l'enfance (terrain, extension, mobilier et équipements), 134 216 € d'emprunts, 55 000 € pour le solde du mur antibruit, 58 116 € de rénovation de l'éclairage public, 40 526 € de matériels (dont 20 659 € pour le remplacement de véhicules des services techniques), etc.

Il reste ainsi 822 226 € pour des dépenses nouvelles, sur lesquelles les élus ont retenu en priorité 155 043 € destinés à l'éclairage public, au renouvellement de matériel à la mairie et pour les services techniques, du matériel informatique et du mobilier pour la cantine, un photocopieur pour l'école et des travaux sur la buvette du foot (66 000 €).

Ils ont décidé de mettre de côté 667 183 € destinés à des investissements futurs (école, église, restaurant scolaire, maison de l'enfance, ateliers municipaux, vestiaires du foot, boulodrome, local annexe du centre social, local Saint-Léger cyclisme, etc.).

ouest france

26 mars 2019

« Il ne faut pas oublier nos jeunes. Eux aussi ont connu les joies du succès ce week-end. Je pense aux U17 garçons qui, après une première phase compliquée, relèvent bien la tête », note le président Yannis Blaiteau, à droite.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Basket : les joueurs de l'ESSL se distinguent

Le retour du printemps a été bénéfique aux équipes de l'ESSL basket qui ont brillé ce week-end. Après avoir été rassuré par l'investissement des bénévoles pour l'entourer l'an prochain, le président Yannis Blaiteau savoure le comportement des basketteurs à la tenue jaune et noire sur le terrain. Les quatre équipes seniors ont engrangé les points de la victoire. L'équipe 1 féminine s'est imposée devant La Motte-Achard et l'équipe 2 a gagné à Nueil-sur-Layon. *« Avec cette victoire, les filles de l'équipe 2 se rapprochent de la montée en DF2 à la fin de la saison »*, se réjouit le président. Les masculins ne sont pas en reste : l'équipe 1 a battu Chemillé et l'équipe 2 gagne à Ecouflant. *« En s'imposant chez nos voisins chemillois, les seniors garçons 1 ont fait un grand pas vers le maintien en DM2*, s'enthousiasme Yannis Blaiteau. *Il ne faut pas oublier nos jeunes. Eux aussi ont connu les joies du succès ce week-end. Je pense aux U17 garçons qui, après une première phase compliquée, relèvent bien la tête. »* La présence des seniors filles 1 et 2 dans les épreuves à élimination directe est toujours en cours. Un défi de taille attend l'équipe 1 : elle doit confronter les premières de la poule de Prénationale, l'AS Saint-Rogatien Nantes basket, en demi-finale de la Coupe des Pays de la Loire. Le match se déroulera salle Du-Bellay à Cholet, le 20 avril à 18 h 30. Les seniors filles 2 se préparent à défier leurs homologues de La Ménitré en 1/4 de finale de Challenge de l'Anjou. Le match a lieu à Yzernay, samedi 30 mars à 15 h 30. Les supporters sont appelés à venir les encourager.

Le Courrier de l'ouest

27 mars 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le CME prépare un forum sur le handicap

Samedi 23 mars, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants (CME) se sont réunis en présence de Magalie Tignon, conseillère déléguée au CME, et des élus référents du conseil municipal de Saint-Léger.

Le forum « Tous différents, tous semblables » pour sensibiliser sur le handicap à travers de nombreux ateliers, a été au cœur du débat. Il aura lieu le 11 mai à la salle de sport, rue de la Vendée. Handibasket, tir à l'arc en fauteuil, langage des signes, une exposition de véhicules adaptés, etc., seront autant d'occasions qui permettront de mieux appréhender le handicap. La municipalité exposera les aménagements réalisés pour faciliter les accès « tout public ». Les deux écoles apporteront leur contribution à la matinée. Les jeunes ont abordé la rencontre intergénérationnelle, autour d'un loto, prévue le 9 avril de 14 h à 17 h, salle du Landreau. « *N'hésitez pas à amener un copain ou une copine pour partager ce moment avec les aînés* », précise Magalie Tignon. Après une sollicitation des élus du CME de Boissy-Saint-Léger, dans le cadre de l'association des Saint-Léger de France, les jeunes sont favorables à ce que des échanges s'instaurent. Ainsi, deux élus du CME, Kira et Lucas, vont préparer un courrier. Ils soumettront son approbation lors de la prochaine réunion du CME. Le dernier sujet abordé concerne la fabrication et la pose d'une boîte à livres. Chacun est invité à réfléchir au meilleur emplacement. « *La construction pourrait être partagée avec des parents et des grands-parents bricoleurs, à partir de matériaux de récupération* », suggère Magalie Tignon.

Le forum « Tous différents, tous semblables » pour sensibiliser sur le handicap aura lieu le samedi 11 mai, à la salle de sport, rue de la Vendée.

Le Courrier de l'ouest

28 mars 2019